

- Attendu que** ce marché satellite n'offrira pas la même diversité de produits frais offerts par le Marché du Vieux-Port ;
- Attendu que** l'accès à la Place de Paris sera plus compliqué que l'accès au Marché du Vieux-Port ;
- Attendu que** la Vision du développement des activités agricoles et agroalimentaires dans l'agglomération de Québec 2015-2025 de la Ville de Québec propose de déployer des marchés publics secondaires ;
- Attendu que** le maire de Québec a mentionné à plusieurs reprises son désir de ramener 500 citoyens dans le Vieux-Québec ;
- Attendu qu'** il existe des solutions de relance du Marché du Vieux-Port et que des gestionnaires, autres que la Coopérative des horticulteurs, seraient en mesure de prendre la responsabilité de la gestion du site ;
- En conséquence,** il est proposé que le comité exécutif de la Ville de Québec revoit sa décision et qu'il utilise les sommes prévues pour convertir la Place de Paris dans la mise à niveau du Marché du Vieux-Port.

Jean-François Gosselin
Chef de l'opposition officielle
Conseiller municipal
District électoral Sainte-Thérèse-de-Lisieux

Jean Rousseau
Conseiller municipal
District électoral de Cap-aux-Diamants